



CONFÉRENCE INTERNATIONALE

WIPO/GDCM/GE/16/INF/3
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 6 AVRIL 2016

Le marché mondial des contenus numériques

Conférence organisée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Genève, 20 – 22 avril 2016

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

Document établi par le Bureau international de l'OMPI

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE ET ACCÈS AUX LOCAUX

1. La conférence se tiendra du 20 au 22 avril 2016 dans la salle de conférence au siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), 34 chemin des Colombettes, 1211 Genève 20 (Suisse).
2. L'accès aux locaux de l'OMPI ainsi que la présence sur place sont strictement limités aux personnes portant un badge. Les participants sont priés de porter leur badge de manière visible en permanence. Tout badge perdu doit être signalé immédiatement au comptoir d'enregistrement de l'OMPI situé dans le Centre d'accès de l'OMPI (+41 22 338 9350).
3. Tous les locaux de l'OMPI sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les demandes d'informations ou d'assistance peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse meetings@wipo.int; ou par téléphone au +41 22 338 9581.

ENREGISTREMENT

4. Les participants (y compris ceux venant de Genève) sont priés de bien vouloir s'enregistrer en ligne à l'adresse https://www3.wipo.int/registration/fr/form.jsp?meeting_id=38803
5. L'enregistrement en ligne consiste à remplir un court formulaire en ligne. Une fois enregistré en ligne, chaque participant reçoit par voie électronique un numéro d'enregistrement confirmant l'enregistrement à la conférence.
6. Les badges de conférence seront délivrés aux participants enregistrés au comptoir d'enregistrement (situé dans le Centre d'accès de l'OMPI), sur présentation de la confirmation de l'enregistrement en ligne du participant reçue par courrier électronique (ou du numéro de confirmation), d'une copie de la lettre de créance ou de désignation et d'une photo d'identité. Le comptoir d'enregistrement sera ouvert le mercredi 20 avril 2016 de 14 heures à 18 heures, le jeudi 21 avril 2016 de 8 heures à 17 heures et le vendredi 22 avril 2016 de 8 heures à 16 heures.

FORMALITÉS D'ENTRÉE EN SUISSE, VISAS ET FRAIS DE VOYAGE

7. Il est conseillé aux participants de se renseigner sur les prescriptions en matière de visas bien avant leur voyage, afin de disposer du temps nécessaire à l'obtention d'un visa. Les personnes demandant un visa sont tenues de fournir des données biométriques (10 empreintes digitales et une photographie). Elles doivent donc se rendre dans un consulat suisse pour présenter et enregistrer leurs données biométriques (cela peut nécessiter un déplacement dans un pays tiers). Les visas ne sont pas délivrés à l'arrivée. La délivrance du visa requis (visa Schengen) peut nécessiter jusqu'à 21 jours. En conséquence, toute demande de visa doit être déposée par le participant dans un délai allant de trois mois à trois semaines au plus tard avant son départ. Tous les frais liés à l'obtention du visa, au voyage et à l'hébergement sont à la charge du participant.

Pour des renseignements plus détaillés, veuillez cliquer sur le lien ci-après et sélectionner l'onglet "Représentations et conseils aux voyageurs" :

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/home.html>

CALENDRIER ET HORAIRE DES RÉUNIONS

8. Les travaux de la conférence se dérouleront chaque jour et le programme peut être consulté à l'adresse

http://www.wipo.int/edocs/mdocs/copyright/en/wipo_gdcm_ge_16/wipo_gdcm_ge_16_inf_1_pro v.pdf

INTERPRÉTATION

9. L'interprétation simultanée sera assurée en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS DURANT LA CONFÉRENCE

10. Il ne sera pas possible de faire des déclarations avant la conférence. Les participants sont encouragés à prendre la parole au cours des débats.

DIFFUSION SUR LE WEB

11. Les travaux se déroulant dans la salle de conférence de l'OMPI seront diffusés en direct sur le site Web de l'OMPI (www.wipo.int).

DOCUMENTATION

12. Les informations et documents relatifs à la conférence sont disponibles à l'adresse http://www.wipo.int/meetings/fr/2016/global_digital_conference.html

13. Le comptoir des documents se situe devant la salle de conférence. Les participants sont vivement encouragés à se rendre à la conférence avec leurs propres exemplaires des documents ou à utiliser des ordinateurs ou autres appareils portables.

ACCÈS A L'INTERNET PAR LE WI-FI

14. L'OMPI propose un accès gratuit à l'Internet par le réseau Wi-Fi dans la salle de conférence de l'OMPI, dans le hall et au rez-de-chaussée du bâtiment AB de l'OMPI.

15. Un certain nombre d'ordinateurs équipés d'une connexion Internet et reliés à une imprimante partagée sont mis à la disposition des participants dans le centre d'information situé dans le hall du bâtiment AB de l'OMPI et dans la bibliothèque de l'OMPI située dans le Nouveau Bâtiment (NB). Une salle Internet (AB 1.11) est également disponible sur la mezzanine du bâtiment AB.

RESTAURANT ET BAR À CAFÉ

16. Du thé et du café seront offerts aux participants pendant les pauses du matin et de l'après-midi. Les cafétérias situées dans le bâtiment du PCT et dans le bâtiment NB de l'OMPI sont ouvertes de 8 heures à 17 heures (le déjeuner est servi de 11 h 30 à 14 h 45). Un salon confortable pour le café ou le thé (disposant de machines automatiques à pièces) est situé au treizième étage du bâtiment AB de l'OMPI. Des fontaines à eau sont mises à disposition à différents endroits des bâtiments, salles et couloirs de l'OMPI.

HÉBERGEMENT

17. Le secteur de l'hôtellerie à Genève fait souvent face à une forte demande et il est recommandé aux participants de réserver leur chambre d'hôtel longtemps à l'avance. L'OMPI ne disposant pas d'un service de réservation de chambres d'hôtel, les participants doivent

effectuer leur réservation directement. Des informations sur les réservations d'hôtels sont disponibles aux adresses suivantes :

www.geneve-tourisme.ch/fr/accommodation/
www.cagi.ch/fr/delegates-welcome/accommodation-for-delegates.php

MÉDIAS

18. La conférence est ouverte aux journalistes. Les journalistes qui ne sont pas accrédités auprès de l'ONU sont priés de remplir le formulaire d'accréditation pour les médias, disponible à l'adresse http://www.wipo.int/pressroom/en/documents/wipo_media_accreditation.doc. Les journalistes accrédités auprès de l'ONU sont invités à s'enregistrer à l'adresse https://www3.wipo.int/registration/fr/form.jsp?meeting_id=38803. Pour toute question en rapport avec les médias, veuillez prendre contact avec la Section de l'information et des médias à l'adresse Publicinf@wipo.int ou par téléphone au +41 22 338 8161 ou au +41 22 338 7224. Une salle de presse est située à l'intérieur de la salle de conférence de l'OMPI.

TAXIS, TRANSPORTS PUBLICS ET STATIONNEMENT

19. La station de taxis la plus proche est située juste devant le Centre international de conférences de Genève (CICG) sur la rue de Varembé. Il est possible d'appeler un taxi aux numéros suivants : +41 22 320 2020, +41 22 320 2202 ou +41 22 331 4133. Il est également possible de commander un taxi à la réception de l'OMPI.

20. Les participants qui arrivent à l'aéroport de Genève peuvent obtenir un billet de transports publics gratuit valable pour un trajet de 80 minutes dans le canton de Genève. Ce billet gratuit peut être retiré au distributeur automatique situé dans la zone de récupération des bagages, juste avant le passage de la douane. Les bus n° 5 et 28 s'arrêtent à la Place des Nations (allée des drapeaux de l'ONU et monument "Broken Chair"), à deux pas de l'OMPI et du CICG. Le train ne met que six minutes pour aller de l'aéroport à la gare centrale de Genève Cornavin.

21. Les participants qui logent à l'hôtel à Genève peuvent obtenir une carte de transport locale gratuitement à la réception de leur hôtel, valable pendant toute la durée de leur séjour. Cette carte personnelle et non transmissible permet de se déplacer gratuitement en tramway, bus, train et navette fluviale (de couleur jaune) dans le canton de Genève.

22. Les arrêts de bus et de tramway ci-après sont accessibles à pied depuis l'OMPI :

- Arrêt de bus "Vermont", ligne de bus n° 5 (cette ligne dessert également l'aéroport);
- Arrêt de bus "UIT", lignes de bus n° 8, 11 et 22; et
- Arrêt de bus/tramway : "Nations", lignes de bus n° 8, 11, 22, 28, F, V, Z; ligne de tramway n° 15.

23. Pour tout complément d'information sur les transports publics à Genève, veuillez consulter les sites Internet suivants : www.tpg.ch et www.unireso.ch.

24. Des places de stationnement payantes sont disponibles dans le parking souterrain de la Place des Nations accessible par l'avenue Giuseppe Motta (au pied du bâtiment AB) ou en face de l'OMPI, à côté de l'entrée du bâtiment de l'UIT sur la rue de Varembé.

BUREAU DE POSTE ET BANQUE

25. Un bureau de poste est situé au rez-de-chaussée du bâtiment du CICG, au 17, rue de Varembé. Il est ouvert de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

26. L'UBS est la banque la plus proche du CICG, au 17bis, chemin Louis Dunant. Les horaires d'ouverture sont de 8 h 30 à 16 h 30 (les distributeurs automatiques de billets sont disponibles 24 heures sur 24). Un distributeur automatique de billets est également disponible au rez-de-chaussée du bâtiment GBI de l'OMPI (à droite du hall principal du bâtiment AB). Des francs suisses et des euros peuvent être retirés dans ces distributeurs automatiques de billets au moyen de cartes de crédit reconnues au niveau international.

27. La monnaie locale à Genève est le franc suisse (FS), divisé en 100 centimes. Des bureaux de change sont situés dans la zone d'arrivée des aéroports internationaux et dans les hôtels.

SÛRETÉ, SÉCURITÉ ET URGENCES

28. Unité médicale de l'OMPI : située au rez-de-chaussée du bâtiment GBI de l'OMPI (GBI 0.16), à proximité du hall d'entrée du bâtiment AB de l'OMPI (tél. : +41 22 338 9584 ou +41 22 338 9128). Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 heures.

29. Centre Médical du Léman : 17, rue Alfred-Vincent, 1201 Genève (tél. : +41 22 716 0660). Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures.

30. Hôpital Cantonal : 4, rue Gabrielle Perret-Gentil, 1205 Genève (tél. : +41 22 372 3311). Ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

31. SOS médecins (visites à domicile) : +41 22 748 4950.

32. Service d'ambulance et de secours d'urgence : 144.

33. Pharmacie proche de l'OMPI : Pharmacie Populaire, 42A rue de Moillebeau, 1202 Genève (tél. : +41 22 740 0160).

34. Pendant la durée de la conférence, tous les participants seront couverts par une assurance maladie et une assurance accident. En cas de maladie nécessitant des soins urgents ou en cas d'accident durant la conférence (y compris hors des locaux), les participants doivent s'adresser au Service médical de l'OMPI (voir les coordonnées ci-dessus). Pour que les soins dispensés au Centre médical du Léman soient pris en charge par l'assurance, les participants devront présenter une pièce d'identité avec photographie ainsi que le badge de la conférence. En dehors des horaires de travail, et uniquement en cas d'urgence, les délégués peuvent s'adresser à l'Hôpital cantonal. En cas d'accident et pour obtenir le remboursement de frais médicaux le plus rapidement possible, les délégués doivent s'adresser à l'Unité des pensions et de l'assurance et remplir un formulaire de déclaration d'accident (mél. : hrpi@wipo.int; tél. : +41 22 338 8166 ou 9733).

35. Bien que la Suisse (Genève) soit considérée comme présentant un "risque faible", les participants doivent rester vigilants concernant leur sécurité personnelle et celle de leurs biens. Certaines zones (gare ferroviaire, gare routière) sont plus propices aux actes de petite délinquance tels que vols par ruse, vols à la tire et vols à l'arraché de sacs à main ou de téléphones portables. Les cas de vol avec violence sont rares, mais pas sans précédent. Si vous êtes abordé, ne résistez pas et remettez les objets qui vous sont réclamés. Ne vous mettez pas en danger.

36. Le Service de coordination de la sûreté et de la sécurité de l'OMPI (SSCS) recommande aux participants de faire des copies de leur passeport et autres pièces d'identité et de conserver ces copies sur eux, en laissant les originaux dans le coffre de l'hôtel.

37. Recommandations générales en matière de sûreté et de sécurité :

- Soyez attentif à tout ce qui se passe autour de vous.
- Notez les consignes de sécurité incendie à l'hôtel (issues de secours).
- Surveillez vos effets personnels (bagages, mallette, appareils électroniques, etc.).
- Ne gardez pas sur vous de somme importante en espèces et ne portez pas de bijoux onéreux en public.
- Évitez si possible de marcher seul, notamment le soir, empruntez des rues animées et restez dans les zones bien éclairées.
- Utilisez les transports publics (bus/train/taxi), qui sont considérés comme des moyens de transport sûrs.
- Méfiez-vous des individus qui se font passer pour des agents de police et demandez systématiquement une identification officielle. Les cartes de police comprennent une photo de l'agent, son nom et son grade ainsi que l'inscription République et Canton de Genève et le mot "Police" barré d'une ligne rouge et jaune. En cas de doute sur l'identité réelle d'un agent, refusez d'obtempérer, attirez l'attention et, si possible, composez le numéro d'urgence de la police (117).
- Soyez particulièrement vigilant à l'aéroport, à la gare et à votre arrivée à l'hôtel.
- Ne laissez jamais sur les sièges de voiture des objets de valeur qui attirent l'attention des voleurs.
- Soyez vigilant lorsque vous retirez des espèces au distributeur automatique et faites attention à toute présence suspecte alentour. Si nécessaire, changez de distributeur.
- Conservez sur vous les coordonnées de l'hôtel : numéro de téléphone, adresse, numéro du service de taxis.

38. Veuillez signaler tout incident (vol ou tentative de vol) à la police (tél. : 117) et au Service de coordination de la sûreté et de la sécurité de l'OMPI (tél. : +41 22 338 7478, security.coordination@wipo.int). Ce service est disponible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept pour fournir une assistance aux participants s'il est nécessaire de remplir une déposition et de se mettre en rapport avec le Groupe diplomatique de la Police de Genève.

39. Les agents de sécurité présents à l'OMPI peuvent vous aider en cas d'incident survenant sur le site de l'OMPI ou à proximité et nécessitant une assistance immédiate. Ils sont joignables au numéro d'urgence 9999 depuis l'OMPI ou au +41 22 338 9999 depuis une ligne téléphonique externe.

CLIMAT

40. Il fait généralement doux au mois d'avril à Genève, la température moyenne variant entre 15°C (59°F) et 20°C (68°F) pendant la journée et 5°C (41°F) et 10 C (50°F) pendant la nuit, selon les données météorologiques. De plus amples renseignements peuvent être obtenus à l'adresse www.meteo-geneve.ch.

HEURE LOCALE ET TENSION ÉLECTRIQUE

41. L'heure locale à Genève est GMT + 1 heure. La tension du réseau électrique en Suisse est de 220V.

RENSEIGNEMENTS

42. Questions d'ordre général : gdc@wipo.int

43. Relations avec les médias : publicinf@wipo.int

[Fin du document]